

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01083 Numéro SIREN : 853 186 047 Nom ou dénomination : AAAOC

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010780

1

BILAN SIMPLIFIÉ

80

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AAAOC										Néant ☐ *																																																																																			
Adresse de l'entreprise 50 chemin de l'Industrie 26750 MONTMIRAL																																																																																													
Numéro SIRET* 8 5 3 1 8 6 0 4 7 0 0 0 1 7																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12																																																																																			
Exercice N clos le 31/12/2021																																																																																													
ACTIF																																																																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>010</td> <td>012</td> <td></td> </tr> <tr> <td> { Fonds commercial*</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> { Autres*</td> <td>014</td> <td>016</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles*</td> <td>028</td> <td>030</td> <td>835</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières* (1)</td> <td>040</td> <td>042</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>048</td> <td>835</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td>050</td> <td>052</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production*</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Marchandises *</td> <td>060</td> <td>062</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td>066</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (2)</td> <td>068</td> <td>070</td> <td>390</td> </tr> <tr> <td> { Clients et comptes rattachés*</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> { Autres* (3)</td> <td>072</td> <td>074</td> <td>543</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td>082</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>086</td> <td>4 739</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td>094</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>098</td> <td>5 674</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>112</td> <td>6 509</td> </tr> </tbody> </table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		{ Fonds commercial*				{ Autres*	014	016		Immobilisations corporelles*	028	030	835	Immobilisations financières* (1)	040	042		Total I (5)		044	048	835	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052		Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)	068	070	390	{ Clients et comptes rattachés*				{ Autres* (3)	072	074	543	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	086	4 739	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II		096	098	5 674	Total général (I + II)		110	112	6 509
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																										
	{ Fonds commercial*																																																																																												
	{ Autres*	014	016																																																																																										
	Immobilisations corporelles*	028	030	835																																																																																									
	Immobilisations financières* (1)	040	042																																																																																										
Total I (5)		044	048	835																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052																																																																																										
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*																																																																																												
	Marchandises *	060	062																																																																																										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																										
	Créances (2)	068	070	390																																																																																									
	{ Clients et comptes rattachés*																																																																																												
	{ Autres* (3)	072	074	543																																																																																									
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																										
	Disponibilités	084	086	4 739																																																																																									
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																										
Total II		096	098	5 674																																																																																									
Total général (I + II)		110	112	6 509																																																																																									
PASSIF																																																																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N NET 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel*</td> <td>120</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées*</td> <td>130</td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)</td> <td>131</td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> </tr> <tr> <td>Total I</td> <td>142</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés*</td> <td>166</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)</td> <td>169</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N NET 1	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	Écarts de réévaluation	124	Réserve légale	126	Réserves réglementées*	130	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	Report à nouveau	134	Résultat de l'exercice	136	Provisions réglementées	140	Total I	142	Provisions pour risques et charges		154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	Produits constatés d'avance	174	Total III		176	Total général (I + II + III)		180																																								
		Exercice N NET 1																																																																																											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120																																																																																											
	Écarts de réévaluation	124																																																																																											
	Réserve légale	126																																																																																											
	Réserves réglementées*	130																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131																																																																																											
	Report à nouveau	134																																																																																											
	Résultat de l'exercice	136																																																																																											
	Provisions réglementées	140																																																																																											
	Total I	142																																																																																											
Provisions pour risques et charges		154																																																																																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																											
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166																																																																																											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169																																																																																											
	Produits constatés d'avance	174																																																																																											
Total III		176																																																																																											
Total général (I + II + III)		180																																																																																											
<table border="1"> <tbody> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>												RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																																																																																									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 741	472		474		476	1 741				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 741	492		494		496	1 741				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	399	562	507	564		566	906				
TOTAL		570	399	572	507	574		576	906				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AAAOC

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	104
Total des déficits restant à reporter	870	104

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	1 728
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	689
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS AAAOC															Néant		X		*																																
Exercice ouvert le : 01/01/2021															et clos le : 31/12/2021															Durée en nombre de mois															12						
DECLARATION DES EFFECTIFS																																																			
Effectifs moyens du personnel																																			376																
Dont apprentis																																			657																
Dont handicapés																																			651																
Effectifs affectés à l'activité artisanale																																			861																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																																			
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																																																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																																			108																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																																			118																
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																																			119																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																																			105																
TOTAL 1																																			106																
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																																			115																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																																			143																
Subventions d'exploitation reçues																																			113																
Variation positive des stocks																																			111																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																																			116																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																																			153																
TOTAL 2																																			144																
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																	
Achats																																			121																
Variation négative des stocks																																			145																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances																																			125																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																																			146																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																																			133																
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																																			148																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																																			128																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																																			135																
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																																			150																
TOTAL 3																																			152																
IV		Valeur ajoutée produite																																																	
Calcul de la Valeur Ajoutée																																			TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3															137	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																																																	
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).																																			117																
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																																																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																																																			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																																			020																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																																			022																
Effectifs au sens de la CVAE																																			023																
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																																			026																
Période de référence															024				/				/				160				/				/																
Date de cessation															186				/				/																												
Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																																																			
Des modifications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD.																																																			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET

8 5 3 1 8 6 0 4 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAAOC

ADRESSE (voie) 50 chemin de l'Industrie

CODE POSTAL 26750

VILLE MONTMIRAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LENGART Prénom(s) Denis

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 05041952 N° Département 51 Commune SEZANNE Pays FRANCE

Adresse : N° 50 Voie chemin de l'industrie

Code Postal 26750 Commune MONTMIRAL Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 5 3 1 8 6 0 4 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAAOC

ADRESSE (voie) 50 chemin de l'Industrie

CODE POSTAL 26750 VILLE MONTMIRAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2022**

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AAAOC			
SIRET	8 5 3 1 8 6 0 4 7 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
50 chemin de l'Industrie			
26750 MONTMIRAL			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	105
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire :			
- du comptable : SARL ASSOCIES&ASSOCIES			
21 rue de la Félicité 75017 PARIS			
Tél : 01.42.12.88.88			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				

certifié conforme à l'original

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AAAOC			
SIRET	8 5 3 1 8 6 0 4 7 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
50 chemin de l'Industrie			
26750 MONTMIRAL			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	105
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
		PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SARL ASSOCIES&ASSOCIES			
21 rue de la Félicité 75017 PARIS			
- du conseil :			
- du CGA ou du visueur conventionné :			
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				

certifié conforme à l'original

AAAOC

**Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €
50 chemin de l'industrie - 26750 MONTMIRAL**

853 186 047 RCS ROMANS

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Le soussigné Denis LENGART, associé unique et président de la société AAAOC, a établi en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le présent rapport sur la situation de l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui sont présentés sont ceux de l'année 2021 exercice sur 12 mois.

Sont repris ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous :

BILAN DUREE	31/12/2021 12 MOIS
BILAN ACTIF NET	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	835
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5674
TOTAL ACTIF	6509
BILAN PASSIF	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3646
Total DETTES	2863
TOTAL PASSIF	6509

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 8 642,00 euros

Le total des charges d'exploitation ressort à 8746,00 €, après dotation aux provisions et amortissement pour 507,00 €.

Le résultat d'exploitation est un déficit de 105,00 €



En l'absence d'autres produits et charges, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un déficit de 105,00 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas engagé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR LES SALARIES

Sans objet.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant par un déficit net comptable de 105, 00 € nous proposons d'affecter cette somme comme suit :

- Au poste « report à Nouveau » : (- 105,00 €)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'd. leysant', is written diagonally across the page.

Certifié conforme à l'original.

AAAOC

**Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €
50 chemin de l'industrie - 26750 MONTMIRAL**

RCS de ROMANS SUR ISERE sous le numéro 853 186 047

DECISION ANNUELLE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE

Approbation des comptes de l'exercice 2021

L'an 2022 le 1^{er} août à MONTMIRAL M. Denis LENGLEART associé unique et président de la société AAAOC société par actions simplifiée au capital de 1000,00 €, immatriculée au RCS de ROMANS SUR ISERE sous le numéro 853 186047 et dont le siège social est situé 50 CHEMIN DE L'INDUSTRIE- 26750 MONTMIRAL

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2021

A pris les décisions ci-après relatives a :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- L'affectation du résultat

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 /12/2021 et se soldant par un déficit de – 885,00 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

L'associé unique donne quitus au président de sa gestion pour l'exercice 2021.

Pour rappel il n'a pas été conclu de conventions réglementées entre l'associé unique et le Président, au cours de cet exercice, ni pour les exercices antérieurs.

Deuxième décision :

Pour rappel N° 1 : il n'a pas été conclu de conventions réglementées entre l'associé unique et le Président, au cours de cet exercice, ni pour les exercices antérieurs.

Pour rappel N° 2 : Au titre de mandataire social, de la SASU AAAOC, le président et associé unique M. Denis LENGLEART ne perçoit aucune rémunération.

dl.

L'associé unique constatant que le déficit de l'exercice s'élevant à – 881,00 euros ne permet pas de distribuer de bénéfice et décide d'affecter la perte de l'exercice au « compte report à nouveau » créditeur.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

2019 : 1 855,00 euros.

2020 : 1 672,00 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique (*signature*)

